

**Appel à contribution Éditions AFRAPS**

**Enseigner le YOGA en EPS (titre provisoire)**

**Coordination : G. Cogérino, M. Schirrer, A. Paintendre**

Le Yoga a été introduit dans les programmes de l’EPS française, sans que la formation initiale des enseignants leur ait permis de se sentir suffisamment compétents pour inclure cette pratique physique et mentale dans les programmations annuelles de leurs classes. La Formation Professionnelle Continuée ne peut à elle seule résoudre le problème rencontré. Ainsi, l’enseignement du Yoga reste encore très marginal en EPS car beaucoup n’ont jamais « rencontré » cette pratique ni durant leur formation professionnelle ni durant leurs loisirs personnels. Proposer à ses classes de faire du Yoga en EPS est donc encore peu fréquent. D’autres enseignants d’EPS franchissent le pas, s’appuyant sur leur pratique personnelle et comptant sur les stages de Formation Professionnelle Continuée ou bien même sur les formations onéreuses mises en place dans le champ commercial des formations.

Le yoga, pratique millénaire, diffuse de plus en plus dans la société contemporaine. La diversité de ses « styles » et de ses « usages » est liée à la diversité de ses attraits perçus (de « moment de calme compensant l’énervement de la semaine », « technique de bien-vivre », « entretien corporel », à « investissement pratique et spirituel », etc.). Bien loin d’être un simple bagage de postures, le yoga concerne autant le mental que le physique et le méta-physique. Partie intégrante du yoga, la méditation est souvent absente des descriptions minutieuses des postures à « exécuter », telles que les décrit la presse hebdomadaire. Simultanément, dans la société, la diversité des styles ou écoles de yoga se déploie, les pratiquants assidus s’opposent aux sceptiques. Par ailleurs, en Europe et en France, le yoga n’est pas exempt d’une dimension socio-politique. Par exemple, depuis trois ans, les questions de la méditation à l’école ou de l’apparition du yoga dans les programmes scolaires font débat*.*

La question du yoga dans les milieux éducatifs est donc l’objet central de cet ouvrage, ce qui interroge plus largement la question de la formation des enseignants d’EPS, car la diversité des courants de yoga nuit à sa lisibilité auprès de ceux-ci : quelles postures choisir ? Comment les « transmettre » ? Le yoga en milieu scolaire doit-il se limiter/cantonner à la réalisation de postures ? Car le yoga ne s’attache pas seulement à la réalisation de celles-ci : il touche simultanément les dimensions proprioceptives mais aussi mentales, cognitives, spirituelles, émotionnelles du pratiquant.

Quelles attentes sociales et politiques se cachent derrière l’introduction du yoga dans le système éducatif et les programmes de l’EPS ? Le yoga, comme la méditation à l’école, sont souvent présentés comme des méthodes pour rendre les élèves plus calmes, plus concentrés et les amener à une plus grande efficacité scolaire. Mais comment évaluer le yoga par des notes ? Par la réalisation de postures esthétiques, comme dans les championnats de yoga existants en Inde, aux États-Unis et en Europe ? Par les performances ou les capacités d’attention renforcées ? Pourtant, à l’inverse, les défenseurs de l’entrée du yoga et de la méditation à l’école valorisent aussi d’autres aspects du yoga comme l’affinement de l’attention corporelle, l’adhésion à certaines valeurs, à une hygiène de vie. Cette éthique des passionnés du yoga interroge au final l’école, la laïcité et l’éducation physique.

L’objectif de cet ouvrage de l’AFRAPS est de procurer, à ceux qui se perçoivent submergés par toutes ces formes et styles rassemblés sous le terme « yoga » et les polémiques associées, des éléments d’information, de réflexion, des points de repères susceptibles de clarifier ce qu’il peut être possible de proposer en Yoga durant les cours d’EPS.

**Ce projet d’ouvrage vise à rassembler plusieurs types de contributions**

**A-** Des **chapitres de synthèse de connaissances, ou des travaux scientifiques originaux ancrés dans un champ scientifique repérable**.

Ces chapitres sont inscrits dans un champ scientifique identifié (psychologie sociale, psychanalyse, sociologie, didactique, accidentologie, etc..). Ils visent à expliciter et diffuser des connaissances pouvant éclairer ou orienter les choix des enseignants/intervenants, les procédures d’enseignement adoptées, les effets recherchés, les apprentissages obtenus des élèves/pratiquants relatifs au Yoga.

**B**- Des **chapitres « transversaux** », en prise avec l’enseignement du Yoga en EPS.

Ces contributions **sont en prise avec les contenus d'enseignement, les apprentissages et réussites des élèves,** adolescents ou jeunes adulte**s**. Elles décrivent des dispositifs expérimentés en liaison avec les enjeux relatifs à la scolarisation du yoga, rendent comptent de comportements ou propos des enseignants, des élèves ou des étudiants en formation, questionnent les réussites comme les échecs de ces dispositifs matériels, organisationnels, didactiques, relationnels. Elles abordent des aspects liés à la pratique du Yoga, en traitant ressemblances/différences dans les comportements, ressentis, représentations entre filles et garçons, types de classes ou de contextes, diversité des choix des enseignants.

Les thématiques envisageables sont nombreuses :

- quels types de sensibilité se construisent en Yoga et comment les faire advenir ?

- en quoi une posture ou une gestuelle peut-elle être dénommée « Yoga » ?

- peut-on spécifier, ordonner dans le temps les apprentissages visés sans évoquer la dimension méditative ?

- comment les enseignants peuvent-ils en un temps réduit permettre aux élèves de vivre un Yoga dont ils puissent ressentir les effets ? À quelles difficultés se heurtent-ils ? Quels sont leurs choix et priorités ? etc.

**C**- Des contributions **très en prise avec les contenus d'enseignement du Yoga de "l'EPS de tous les jours**"**, la participation, les comportements, réactions, commentaires des élèves, innovations ou difficultés des enseignants**.

Ces contributions décrivent, relatent, explicitent, questionnent, analysent des situations d’apprentissage ou des séances, des impressions et commentaires relatés par les élèves ou les enseignants. Elles abordent les moments vécus positivement tout autant que les moments perçus « arides » ou inconfortables, par les élèves ou les enseignants. Elles exposent des réactions/commentaires d’élèves, des évènements qui témoignent d’une évolution relative à la pratique du Yoga, des apprentissages perçus ou recherchés. Un des buts de cette partie serait d'offrir des éléments concrets dans la perspective d’un enseignement du yoga en présence d’élèves réels.

Ces **contributions peuvent être accompagnées d’extraits vidéo de ces séances, de schémas, de photographies** de certains moments de classe : ces éléments seront intégrés sur la version en ligne de l’ouvrage en préparation.

**Présentation de la proposition de contribution à l’ouvrage**

- Fichier en format word ; Times, corps 12

- 2 pages maximum (marges 2,5 cm) comprenant :

Nom prénom, adresse institutionnelle, adresse mail

Titre du chapitre; 5 mots-clés maximum

- Résumé du chapitre proposé, situant :

Objectif général du chapitre ou de l’étude rapportée ;

Cadre(s) théorique(s) et Questions majeures de recherche (chapitres de type A) ; intentions majeures guidant les choix didactiques et pédagogiques (chapitres de type C) ; méthodologie (chapitres de type A ou B) ;

Résumé des principaux thèmes ou résultats qui seront développés ;

Apports de ce chapitre au thème général de l’ouvrage ;

Bibliographie : 3 à 5 références maximum.

Toutes les propositions seront examinées avec attention et bienveillance ; d’éventuelles suggestions pourront être faites aux auteurs dans le but de construire un ouvrage qui soit le plus riche et plus diversifié possible.

**Il est prévu que l’ouvrage soit diffusé en ligne par l’éditeur DeBoeck**

**Envoi du fichier à : genevieve.cogerino@univ-lyon1.fr**

**Format envisagé pour la version initiale avant expertise**

Propositions de **type A ou B** : 40 000 caractères

Propositions de **type C** : 20 000 caractères

**Calendrier de l’appel à contribution**

|  |  |
| --- | --- |
| **Étapes** | **Calendrier** |
| Appel à contribution | Juin 2022 |
| **Date limite de réception des propositions** | **31 octobre 2022** |
| Choix des contributions et retour aux auteurs | 15 novembre 2022 |
| **Réception de la version 1** | **28 février 2023** |
| Retour des expertises | 31 mars 2023 |
| **Texte final** | **31 mai 2023** |